



Espèces envahissantes : 1 – Les Jussies

Les Jussies, fléaux des cours d'eau

Une plante plus qu'envahissante



Originaires d'Amérique du Sud, la plante peut paraître sympathique de prime abord. Elle était d'ailleurs utilisée pour l'ornement. Ses fleurs jaunes et ses longues tiges colonisent à présent les rivières, les berges et les plans d'eau.

Elle se propage **très rapidement et peut s'implanter jusqu'à deux ou trois mètres** sous la surface de l'eau.



Un « tapis » de Jussie et sa fleur jaune

Lorsqu'elle colonise un cours d'eau, elle devient rapidement si dense, que l'écosystème se trouve réduit et simplifié à quelques rares espèces là où plusieurs dizaines d'espèces vivaient avant. La navigation ou la nage finissent même par être impossibles.

Des chantiers d'arrachage

«L'arrachage manuel ou mécanique est la seule solution Il faut être méticuleux et ne rien laisser. De simples fragments de quelques millimètres peuvent suffire à recréer un herbier sur place ou à coloniser une berge un peu plus loin » précise Olivier Riquet, chargé de mission Natura 2000 au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. C'est pour cela que le Parc organise des chantiers d'arrachage avec les Scouts et Guides de France. En août dernier, près de 15 m³ ont été retiré par un groupe de 17 scouts âgés de 14 à 17 ans. Encadrés par le Parc, ils ont dégagé le quai Philippe de Commines à Montsoreau, lieu d'accostage des bateaux et kayaks. Afin que ce chantier ne soit pas source de contaminations nouvelles, des mesures particulières ont été prises pour le stockage des déchets, leur transport et leur destruction.

Quelques conseils si vous constatez sur votre propriété la présence de Jussie

- Eviter d'arracher vous-mêmes la plante, vous risqueriez d'en accélérer la propagation.
- Contactez le syndicat de rivière le plus proche de chez vous ou les Fédérations départementales de pêche.

Prochaine fiche spéciale espèces envahissantes : la Renouée du Japon